

<p style="text-align: center;">Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p style="text-align: center;"><b>LUNDI 20 NOVEMBRE 2017</b></p>	<p><b>DATE DE CONVOCATION : 13 novembre 2017</b> <b>DATE D’AFFICHAGE : 13 novembre 2017</b></p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : <b>19</b> Nombre de Conseillers présents : <b>17</b> Nombre de Conseillers votants : <b>18</b></p>
--	---

L’an deux mil dix-sept, le lundi 20 novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire et Conseiller Départemental (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Céline GUILLET).

**Présents** : Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Bernadette BROSEAU, Monsieur Thierry GUYON, Madame Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, Adjoint, Monsieur Daniel LEMOINE, Madame Monique TATTEVIN, Madame Françoise GERARD-PELLISSIER, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Monsieur Yves LINGER, Madame Ghislaine du ROSTU, Madame Catherine FOUCAULT, Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Sabrina HEBEL, Madame Danielle GAUDRON, Monsieur Joël NEVEUX.

**Absents représentés par pouvoir écrit** : Madame Céline GUILLET (ayant donné pouvoir de voter à Monsieur Jean-Pierre BERNARD).

**Absents** : Monsieur Olivier MORICE.

Monsieur Rémy CHATTON a été élu secrétaire de séance.

#### TARIFS 2018 DU SERVICE ANIMATION

Suite au transfert de la compétence tourisme à Cap Atlantique, une SPL « Destination Bretagne Plein Sud » a été créée pour mettre en œuvre cette nouvelle compétence au niveau du territoire intercommunal. La commune de Mesquer a décidé de reprendre ces animations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après une année de fonctionnement de ce service, il est nécessaire de créer de nouveaux tarifs et d’adapter ceux existants pour l’année 2018.

Le tableau annexé à la présente délibération amène les précisions suivantes :

**Point 1.1** : Pour les vides greniers il est souhaitable d’ajouter un tarif pour les personnes ne réservant pas leur emplacement au préalable et qui arrivent le jour même. Pour une meilleure organisation, il est nécessaire de connaître avant le jour de la manifestation le nombre de participants et les emplacements attribués.

**Point 2.4** : il est nécessaire de différencier les randonnées des ballades commentées.

**Point 3** : en 2017, la commune sollicitait les annonceurs pour le guide des animations et pour les deux parutions du traict. Cela nécessite trois campagnes de recherche d’annonceurs. Afin d’alléger cette démarche, tant pour le service de la commune que pour les annonceurs, il est proposé de mettre des tarifs forfaitaires pour une publication dans chacune de ces parutions.

**Point 4.3** : face au succès rencontré lors des journées du patrimoine, et pour répondre à la demande, il est proposé de créer une nouvelle animation « atelier du patrimoine ». Celle-ci sera organisée par une des bénévoles de la commune dont les compétences en matière historique sur Mesquer et la Presqu’île sont reconnues.

La commission finances en date du 26 octobre 2017 a émis un avis favorable

**Pièce jointe** : tarifs 2018 du service animation

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018 du service animation joints à la présente délibération.**

Reçu au contrôle de légalité

le 24/11/17

Publié ou notifié

le 24/11/17

Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD

Maire, Conseiller Départemental



**TARIFS 2018 DU SERVICE ANIMATION**

		2017	Tarif 2018
<b>1. LES VIDE GRENIERS ET MARCHE</b>			
<b>1.1 Vide Grenier</b>			
Emplacement de base 2*3 m			
Mesquerais		10	11
Non Mesquerais		16	17
Sans réservation			20
<b>1.2 Vide grenier enfants</b>			
Emplacement de base 2*3 m		5	5
<b>1.3 Puces nautiques et de loisirs</b>			
Emplacement de base 2*3 m		5	6
<b>1.4 Marché de l'artisanat</b>			
Prix forfaitaire par jour		15	15
<b>2. LES RANDONNEES</b>			
<b>2.1 Randonnée de la Saint-Valentin</b>			
Prix par personne		3	5
Gratuit pour les moins de 12 ans			
<b>2.2 La marche gourmande</b>			
Prix par personne		16	16
<b>2.3 Randonnées découvertes</b>			
Prix par personne		1	1
<b>2.4 Visites guidées</b>			
Prix par personne (gratuit pour les moins de 4 ans)			4
<b>3. ENCARTS PUBLICITAIRES</b>			
sans création			250
Avec création			300
Pour un encart dans le guide des animations et dans les traicts de l'année			
12*4 cm		80	
12*4 cm avec création graphique		100	
18*4 cm		160	
9*8 cm		160	
Pour un annonceur prenant deux encarts la même année : prix du deuxième encart		40	
<b>4. DIVERSES ANIMATIONS</b>			
<b>4.1 Atelier scientifique</b>			
La séance		4	4
<b>4.2 Château de sable</b>			
La journée		0	0
<b>4.3 Atelier du patrimoine</b>			
L'atelier			5
Forfait 4 ateliers			15